

E-mobilité ou immobilité ?

Paul Monnerat (PVL)

Le Plan Climat Jura constitue un instrument central pour la mise en œuvre de mesures en faveur du climat et de la transition énergétique dans notre canton. Dans ce cadre, le Gouvernement a notamment introduit le paiement des places de parc par les employés de l'État, avec l'objectif affiché de favoriser des modes de mobilité moins impactants sur l'environnement.

Parallèlement, ce même Plan Climat encourage un passage progressif vers la mobilité électrique, en cohérence avec les objectifs de réduction des émissions de CO₂. Cependant, il apparaît que, sur les parkings payants de l'État, aucune borne de recharge pour véhicules électriques n'a été installée à ce jour. De plus, on constate une faible représentation des véhicules électriques dans la flotte de la République et Canton du Jura, y compris parmi les véhicules à fort kilométrage comme ceux de la police, ce qui pose question quant à la cohérence de la politique menée.

Dans ce contexte, et au vu des enjeux écologiques et économiques liés à la mobilité électrique et douce, il paraît essentiel de faire le point sur la mise en œuvre effective des mesures prévues et sur les perspectives d'évolution.

Afin de garantir la cohérence et l'efficacité de la politique cantonale en matière de mobilité, je prie le Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

1. **Quel impact la mise en place des parkings payants a-t-elle eu sur la mobilité des employés de l'État ?**
2. **L'installation de bornes de recharge est-elle prévue sur les parkings de l'État ?**
3. **Depuis l'entrée en vigueur du Plan Climat Jura, combien de véhicules électriques et combien de véhicules thermiques ont été acquis par l'État ?**
4. **Comment le Gouvernement justifie-t-il l'achat de véhicules thermiques depuis l'entrée en vigueur du Plan Climat Jura ?**
5. **Le Gouvernement peut-il s'engager à privilégier systématiquement l'acquisition de véhicules électriques pour la flotte de l'État ?**

Je remercie le Gouvernement de ses réponses.

Paul Monnerat (PVL)

Co-signataires

- Sophie Guenot (PCSI)
- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Raoul Jaeggi (PVL)
- Quentin Haas (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)

- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Vincent Wermeille (PCSI)
- Jean Froidevaux (PCSI)
- Carole Pelletier (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 18 juin 2025